



Conditions de participation - Séjours d'été

INSCRIPTION :

L'inscription se fait au moyen du bulletin de préinscription ci-joint. Il est impératif de choisir 2 séjours.

Seules les inscriptions signées par les représentants légaux seront prises en considération.

Les activités présentées seront adaptées aux besoins de chaque participant.

La date limite d'inscription est fixée au 20 février 2020

CONFIRMATION :

Les inscriptions reçues seront étudiées en collaboration avec la Fondation Cap Loisirs et les associations Anyatas, Cerebral et Caritas Handicap afin de trouver la meilleure solution pour chacun.

La confirmation de l'inscription vous sera envoyée **fin mars 2020**, elle **deviendra effective par le versement de CHF 200.- d'arrhes.**

CONDITIONS FINANCIERES :

Les prix des séjours pour 2020 sont les suivants :

	Nombre de jours	Prix du séjour membres	Prix du séjour non-membres
Séjour jusqu'à 17 ans révolus	20 jours	CHF 1'000.-	CHF 1'100.-
Séjour dès 18 ans révolus	20 jours	CHF 1'800.-	CHF 1'900.-
	15 jours	CHF 1'350.-	CHF 1'450.-
	13 jours	CHF 1'170.-	CHF 1'270.-
	12 jours	CHF 1'080.-	CHF 1'180.-

Nous vous suggérons de donner à votre fille, fils, ou à la personne concernée, entre CHF 50.- et CHF 100.- d'argent de poche pour son séjour de vacances.

LE PAIEMENT SERA EFFECTUE DE LA MANIERE SUIVANTE :

Avant le 20 avril 2020 : versement de **CHF 200.- d'arrhes.**

Il est dû et non remboursable en cas d'annulation de l'inscription après cette date.

Avant le 12 juin 2020 : paiement du **solde.**

DESISTEMENT :

Non justifié : le prix du séjour sera dû et non remboursé.

Justifié par un certificat médical : le paiement du solde sera rétrocédé, excepté les CHF 200.- d'arrhes.

Si le participant quitte le séjour avant la fin, aucun remboursement ne sera effectué.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE :

Les éventuels dégâts occasionnés dans la maison de vacances entraîneront l'engagement de l'assurance responsabilité civile personnelle du vacancier concerné.

Ces séjours sont réservés prioritairement aux filles et fils des membres d'insieme-Genève.